



Devis général de peinture

SICO^{MD}
AVEC VOUS MUR À MUR^{MC}



DU CHOIX, DU SERVICE, UN NOM. ^{MC}

SICO ^{MD}

Équipe de représentants dédiée

- Soutien technique sur demande, au téléphone ou sur le chantier
- Service de rédaction de devis

Sélection complète de produits de qualité

**Distribution partout au Québec
via un réseau d'agents autorisés**

- Incluant une gestion centralisée de la facturation



La version 2016 du devis général de peinture SICO^{MD} poursuit un de nos objectifs : informer les architectes des plus récentes mises à jour dans le domaine de la peinture.

Les spécifications générales ainsi que les tableaux de choix de produits ont été revus afin de refléter ces changements.

Vous trouverez dans l'édition 2016 du Devis général de peinture *Sico* une mise à jour des produits reflétant les changements des dernières années ainsi que la mise à jour des certifications MPI^{MC} pour nos différents produits.

Le maintien de notre certification de conformité aux normes GREEN SEAL^{MC} GS-11 pour nos produits ECOSOURCE^{MD} confirme notre positionnement en matière de développement durable, réduisant ainsi notre empreinte environnementale. Cela fait également de cette gamme l'une des mieux adaptées pour satisfaire aux exigences strictes des projets certifiés LEED^{MD} (2009).

L'équipe *Sico*

Avec vous mur à mur est une marque de commerce et *Sico*, *Ecosource*, *Corrostop* et *GoPrime* sont des marques déposées du Groupe PPG. *Sico Expert*, *Muse*, *Technologie Touch Resist* et *Du choix. Du service. Un nom.* sont des marques de commerce de PPG Architectural Finishes, Inc. *Crystalex* est une marque déposée de Akzo Nobel.

Green Seal est une marque de commerce de Green Seal Inc.

Galvalume est une marque déposée de ArcelorMittal Dofasco Inc.

LEED est une marque déposée de l'U.S. Green Building Council®

Sierra est une marque de commerce et *Rust-Oleum* est une marque déposée de Rust-Oleum Brands Company.

MPI est une marque de commerce de Master Painters Institute Inc.

© AkzoNobel, revisions © 2016 PPG Industries, Inc. All Rights Reserved.

Nos produits



SICO ECOSOURCE

La gamme des peintures *Ecosource* a été conçue pour offrir un rendement exceptionnel avec un minimum d'incidence sur l'environnement. Certifiée conforme aux normes *Green Seal GS-11*, *Ecosource* propose des produits formulés sans composés organiques volatils (COV) avant l'ajout de colorant. Les COV sont les principaux agents responsables de l'augmentation de la pollution atmosphérique. *Ecosource* est le choix par excellence des rédacteurs de devis qui recherchent des résultats professionnels tout en étant soucieux de réduire leur empreinte environnementale. *Ecosource* représente le choix parfait pour les projets certifiés *LEED* (2009).



SICO EXPERT^{MC}

Appréciée des connaisseurs, *Sico Expert* a été créée pour répondre tout particulièrement aux exigences des peintres professionnels. Avec sa variété de produits destinés à diverses applications, cette gamme reconnue offre des solutions performantes aux différents besoins en matière de revêtement et de protection durable. Aux produits architecturaux s'ajoutent les formules spécialisées telles que les peintures anti-rouille, les teintures d'intérieur et d'extérieur pour bois et plus encore. Pour des résultats de qualité, les professionnels avisés savent qu'ils peuvent compter sur *Sico Expert*.



MUSE^{MC}

Sico Muse est la peinture la plus sophistiquée à avoir vu le jour chez *Sico*. Sa TECHNOLOGIE TOUCH RESIST^{MC} assure une richesse et une profondeur plus durables à vos couleurs. Un produit d'intérieur deux en un 100 % acrylique qui combine un apprêt et une peinture d'exception à un agent de préservation qui procure un film résistant aux moisissures afin d'assurer la longévité du revêtement. Ses deux finis, mat atténué ou lustre atténué, laissent libre cours à vos projets créatifs. *Sico Muse*, c'est le luxe d'aller au bout de vos ambitions.

Spécifications générales

1. Conditions générales

Les conditions générales du projet font partie du contrat et l'entrepreneur en peinture devra en lire attentivement toutes les clauses.

L'entrepreneur s'engage à protéger le propriétaire ou l'architecte contre tout recours ou droit de rétention en maintenant des assurances suffisantes contre les accidents et dommages causés par ou découlant de la réalisation de son travail.

2. Examen des dessins

L'entrepreneur devra examiner tous les plans, dessins architecturaux, devis et spécifications et bien comprendre toutes les conditions rattachées à son travail ou concernant l'application des matériaux spécifiés. Il devra examiner tous les dessins et spécifications concernant les sous-traitants afin de prévoir les travaux de finition requis.

Aucune réclamation ne pourra recevoir considération pour des ouvrages omis dans l'estimation de l'entrepreneur, que ce soit par négligence ou par défaut d'avoir fait l'examen et la coordination de tous les travaux de finition avec soin. Aucun paiement dépassant le prix approuvé par le contrat ne sera accordé à moins d'une autorisation écrite de l'architecte ou de son représentant.

3. Étendue des travaux

Le cahier des charges comprend l'exécution de tous les travaux de peinture, teinture, vernissage et autres finitions de surfaces intérieures et extérieures, comme l'indiquent les plans, les tableaux des finis ou les spécifications du présent devis. Il doit inclure et décrire toute la main-d'oeuvre, les matériaux, l'équipement, les outils, les accessoires, le transport et l'entretien requis pour l'exécution complète des travaux suivant les plans et devis.

Le cuivre, l'aluminium, le bronze, l'acier inoxydable, le laiton et le nickel ne seront pas peints à moins d'indications contraires ; il en sera de même pour les portes, cloisons, cadres, gardes ou autres articles finis à l'usine. Ne seront pas peints les revêtements pour planchers de vinyle, de caoutchouc ou d'asphalte.

4. Matériaux

Tous les matériaux requis pour les travaux de peinture devront être de première qualité et conformes aux normes spécifiées. Toutes les peintures devront être livrées dans des contenants scellés portant l'étiquette originale et intacte du fabricant. Tous les matériaux nécessaires et non spécifiés devront être de marque reconnue et devront être approuvés par l'architecte.

Les couleurs des peintures de finition seront au choix de l'architecte ou approuvées par lui ; il devra en fournir des échantillons à l'entrepreneur. L'architecte pourra exiger que des échantillons types de finition ou de couleur avec les matériaux spécifiés soient soumis à son approbation.

5. Entreposage et inspection

On devra livrer les matériaux sur le chantier assez tôt et en assez grande quantité pour éviter tout retard dans le calendrier des travaux.

Les matériaux seront sujets à l'inspection en tout temps et l'architecte se réserve le droit de les faire analyser. Si on découvre qu'ils sont différents de ce qu'exige le présent devis, ils devront promptement être transportés hors du chantier et remplacés par les matériaux spécifiés, sans frais pour le propriétaire.

Le propriétaire ou l'architecte devra assigner sur les lieux un local ou une remise convenable pour l'entreposage des peintures et de l'outillage [min. 10°C (50 °F) – max. 26°C (80 °F)]. L'entrepreneur devra garder ce local sous clé, le maintenir en bon état et en écarter tout risque d'incendie.

6. Inspection des surfaces

L'entrepreneur en peinture ne devra pas commencer l'application des peintures avant d'avoir inspecté les surfaces concernées et de les avoir acceptées comme étant convenables à l'exécution de ses travaux. Lorsque les surfaces seront jugées inacceptables pour l'exécution des travaux de peinture selon les méthodes de préparation usuelles, l'entrepreneur devra aviser par écrit l'architecte ou l'entrepreneur général.

Le commencement des travaux de finition impliquera une acceptation sans réserve des surfaces concernées et l'entrepreneur sera alors tenu responsable de la condition de la finition si elle n'est pas de première qualité.

7. Préparation des surfaces

Les normes *MPI* sont la référence pour tous les travaux d'envergure. L'application des peintures ne devra pas commencer tant que les surfaces à peindre n'auront pas été préparées convenablement. Toutes les surfaces devront être fermes, sèches, propres, libres de poussière, graisse, huile, rouille, peinture écaillée ou tout contaminant susceptible de compromettre l'adhérence et l'apparence des couches de peinture.

Les surfaces déjà peintes au latex et en bonne condition n'exigent ordinairement pas d'apprêt, mais devront être dépolies au papier abrasif si elles sont brillantes.

Poussière et saleté : Enlever en épuisant. S'il subsiste de la saleté, laver et brosser avec un nettoyeur dégraisseur, puis bien rincer. Laver les moisissures avec une solution d'eau de Javel (une partie d'eau de Javel pour trois parties d'eau). Porter des gants de caoutchouc et des lunettes de protection. Rincer à fond à l'eau claire et bien sécher.

Graisse, huile, bitume : Laver avec un linge imbibé de nettoyant-diluant aux essences minérales en évitant d'étendre les taches sur une plus grande superficie. Essuyer avec des linges secs et propres. Répéter l'opération au besoin. Voir section 11, Nettoyage, pour la marche à suivre suite à l'utilisation de linges et de chiffons.

BOIS

A) Bois intérieur, finition peinture

Sceller les noeuds et veines de résine avec de la gomme laque. Adoucir les endroits rugueux au papier abrasif, puis épousseter.

B) Bois intérieur, finition transparente

Enlever avec soin toute la saleté, les marques de crayon et résidus de colle. S'il y a des taches dues au fer, les faire disparaître avec un décolorant à bois ou avec une solution d'eau et d'acide oxalique (attention : poison). Poncer les endroits rugueux en suivant le grain du bois. Appliquer la teinture ou la couche de scellement.

C) Bois extérieur, finition peinture ou teinture opaque

Le bois doit être sec et ne pas contenir plus de 12 % d'humidité lorsqu'elle est mesurée avec un humidimètre.

Gratter les exsudations de résine. Chauffer au besoin et laver à la térébenthine. Poncer les endroits rugueux. Rendre la surface propre et libre de tout contaminant. Sceller les noeuds et les veines de résine avec de la gomme laque. Poursuivre avec un apprêt à l'alkyde *GOPRIME^{MD}* 200-135 ou à l'émulsion d'alkydes *GoPrime* 150-135 ou *Sico Expert* 890-114. Mastiquer tous les trous de clous et les fentes avant d'appliquer l'apprêt. Pour le bois traité avec un agent préservatif, s'assurer que tout solvant est évaporé.

D) Bois extérieur, finition teinture semi-transparente

Poncer les endroits rugueux. Éliminer les marques et les taches, soit par raclage, ponçage ou décoloration chimique (voir B).

E) Béton

Le béton devra être sans sels d'efflorescence ou excès d'humidité et avoir mûri pendant au moins 28 jours à 20 °C (68 °F) ou plus. Enlever toute éclaboussure, aspérité et bavure en raclant. Éliminer la poussière. Combler les vides, fissures, nids d'abeilles ou autres défauts apparents avec du mortier de ciment et laisser durcir.

Éliminer toute souillure grasse, le bitume, les huiles de démoulage des formes ou autres contaminants à l'aide d'un nettoyeur dégraisseur. Bien rincer et laisser sécher. Éviter de se servir de solvants pour nettoyer le béton, car ceux-ci diluent les contaminants et les font pénétrer dans le béton. S'il y a de la laitance ou des sels d'efflorescence, traiter avec une solution d'acide muriatique ou une solution d'acide phosphorique et laisser agir l'acide jusqu'à ce que le bouillonnement cesse à la surface du béton (15 à 20 minutes). Rincer abondamment la surface à l'eau claire avant qu'elle ne soit sèche. Répéter l'opération jusqu'à ce que le béton soit rugueux. Laisser sécher la surface. Attention : s'il ne se produit aucun bouillonnement, c'est une indication qu'un scellant est possiblement présent en surface et il devrait être enlevé avant l'application.

Le béton très poli, le béton teinté, le vieux béton déjà recouvert d'un enduit ou autre revêtement inadéquat nécessiteront un meulage et/ou traitement au scarificateur avant de recevoir de nouveaux enduits.

La présence d'humidité dans le béton peut nuire à l'adhérence et à la dureté des produits. Il est donc nécessaire de tester l'humidité du béton avant d'y appliquer un revêtement. Pour tester l'humidité du béton nettoyé, voici la méthode à suivre :

1. Laisser sécher le béton durant 24 heures après le nettoyage avant de faire un test d'humidité.
2. Avant de tester l'humidité, s'assurer que la température du béton est supérieure à 15 °C (60 °F). Les basses températures retardent la migration de l'humidité et faussent les résultats.
3. Tester l'humidité de la surface à quatre ou cinq endroits. Utiliser un humidimètre de type électrode (la teneur en humidité ne doit pas excéder 4 % en masse) ou fixer des pellicules de plastique avec du ruban à masquer sur les endroits à tester. Les pellicules de plastique doivent rester en place durant 24 heures si la température est supérieure à 20 °C (68 °F), trois jours si la température se situe entre 5 et 20 °C (40 à 68 °F). Le test est non réalisable si la température est inférieure à 5 °C (40 °F). Après le temps requis, vérifier s'il y a des traces d'humidité (gouttelettes sous les pellicules de plastique).
4. S'il n'y a aucune trace d'humidité, appliquer le produit recommandé. S'il y a des traces d'humidité, construire un faux plancher comprenant un coupe-vapeur.

BRIQUES, PIERRES, BLOCS ET AUTRES MAÇONNERIES

Éliminer toute matière étrangère ou bavure de mortier. Enlever les sels, la poussière et les grains de sable.

Lorsque l'amiant-ciment en feuille est utilisé pour l'extérieur, enduire les deux côtés des feuilles pour empêcher toute absorption d'eau, qui active l'alcalinité et peut causer l'efflorescence.

F) Placoplâtre (planches de gypse)

Les surfaces doivent être sèches, propres ; les vis et clous bien enfoncés et rebouchés. Poncer les joints, puis épousseter.

G) Plâtre

S'assurer que le plâtre a séché et durci dans des conditions favorables de température [plus de 10 °C (50 °F)] et que la pièce a été convenablement aérée. Le plâtre bien sec ne doit pas contenir plus de 6 % d'humidité lorsqu'elle est mesurée avec un humidimètre. Reboucher toute fissure au plâtre en reboucher après avoir élargi la fissure. Enlever les grains et rugosités avec un racloir.

H) Métaux

Fer et acier (petites surfaces)

Éliminer la rouille, les écailles d'usine, les fondants de soudure et autres contaminants solides à l'aide de brosses mécaniques ou d'un décapage au jet de sable (selon le cas). La brosse d'acier et la toile d'émeri sont acceptables pour les petits ouvrages. Traiter le métal au nettoyant et dérouillant pour métal CORROSTOP^{MD} Ultra 635-104. Rincer à l'eau, puis essuyer. Suite au nettoyage du métal, procéder à l'application de l'apprêt anti-rouille dans le plus bref délai possible (dès que la surface est sèche : pas plus de quatre heures).

Fer et acier (grandes surfaces)

Un nettoyage à la vapeur est recommandé pour enlever la graisse, l'huile, les sels, les acides, les alcalis et résidus chimiques similaires sur les grandes surfaces. Pour une efficacité maximale, le nettoyage à la vapeur devrait être utilisé en combinaison avec un nettoyeur dégraisseur.

- La surface doit être complètement sèche et exempte de résidus avant l'application de l'enduit.
- Un apprêt anti-rouille doit être appliqué le plus rapidement possible après le nettoyage et séchage de la surface (maximum de quatre heures).

Fer et acier très rouillés (grandes surfaces)

Le jet abrasif (*sand blasting*) constitue la méthode la plus efficace pour nettoyer les surfaces d'acier. Ce genre de traitement est recommandé pour enlever le tartre, la rouille incrustée et autres enduits. Toute peinture écaillée doit être grattée puis poncée. Les endroits mis à nus doivent être retouchés avec un apprêt approprié.

Certains métaux et alliages nécessitent une préparation spéciale.

Acier et fonte avec enduit d'atelier

Laver les surfaces au nettoyant aux essences minérales pour enlever toute graisse, huile, saleté et poussière. S'il y a de la rouille aux endroits où l'apprêt a été abîmé, l'enlever à la brosse d'acier ou à la toile d'émeri.

Métal galvanisé

Enlever toute accumulation importante de graisse ou d'huile au nettoyant aux essences minérales, puis traiter au nettoyant et dérouillant *Corrostop* Ultra 635-104 pour assurer une meilleure adhérence des peintures. Ensuite, appliquer une couche d'apprêt au latex *Corrostop* Ultra 635-045. S'il y a de la rouille, l'enlever au dérouillant *Corrostop* Ultra 635-104.

Remarque : Ne jamais utiliser d'acide muriatique (chlorhydrique), de vinaigre (acide acétique), de sulfate de cuivre ou autres préparations non destinées au traitement du métal galvanisé.

Aluminium et alliages légers

L'aluminium et les alliages à base d'aluminium dans les milieux corrosifs nécessitent une peinture de protection.

Nettoyer la surface avec le nettoyant et dérouillant pour métal *Corrostop* Ultra 635-104. Appliquer une couche d'apprêt au latex *Corrostop* Ultra 635-045.

Note : Pour les toitures GALVALUME^{MD}, préférer l'apprêt au latex *Corrostop* Ultra 635-045.

Cuivre, laiton, bronze et acier inoxydable

Nettoyer à l'aide du nettoyant et dérouillant pour métal *Corrostop* Ultra 635-104. Aucun apprêt requis : appliquer directement la peinture de finition sur le métal propre. Dépolir l'acier inoxydable avec du papier à poncer pour métal.

I) Carreaux insonorisants

Sceller les cernes brunâtres avec la gomme laque ou un apprêt cache-taches *GoPrime* 200-135, ou alors apprêter ces taches avec l'apprêt-scelleur à l'émulsion d'alkyde *GoPrime* 150-135 ou *Sico Expert* 890-114.

J) Autres matériaux

Céramique, mélamine, Formica®, stratifié, verre, matières plastiques et P.V.C.

Les surfaces devront être sèches, propres, libres de poussière, de saleté, de graisse, d'huile, de cire ou de tout autre contaminant pouvant nuire à l'adhérence de l'apprêt.

Fibre de verre

Un nettoyage léger à l'acétone est recommandé pour donner plus de mordant à la surface.

Céramique, mélamine, Formica et stratifié

Poncer les surfaces avec un papier abrasif de grade 100 à 150 avant d'appliquer l'apprêt à l'émulsion d'alkyde *GoPrime* 150-135 ou *Sico Expert* 890-114. Ce ponçage permet d'enlever le lustre et de créer un profil sur les surfaces de façon à favoriser une adhérence maximale de l'apprêt.

K) Préfinis (parements extérieurs)

Aucun apprêt n'est requis sur les parements préfinis en bon état, mais, pour obtenir de bons résultats, il est indispensable de préparer les surfaces adéquatement.

Les surfaces devront être sèches, propres, libres de poussière, gomme, graisse, huile, rouille, moisissure, peinture écaillée ou de tout autre contaminant. Poncer légèrement les surfaces et laver à la brosse avec un nettoyeur dégraisseur afin de débarrasser les surfaces du farinage, de saleté, etc. Laver la moisissure à l'eau de Javel (une partie d'eau de Javel pour trois parties d'eau). Porter des gants de caoutchouc et des lunettes de protection. Rincer à fond à l'eau claire et bien sécher.

Si la peinture se décolle, gratter pour enlever toute peinture qui s'écaille et poncer pour adoucir les contours. Retoucher les endroits mis à nus.

Parements préfinis d'acier

La rouille doit être enlevée à l'aide du nettoyant et dérouillant pour métal *Corrostop Ultra 635-104*. Rincer à l'eau claire.

Parements de bois pressé (masonite)

Retoucher les parties du parement où il n'y a plus de revêtement de peinture avec l'apprêt à l'émulsion d'alkyde *GoPrime 150-135* ou *Sico Expert 890-114* ou l'apprêt au latex *GoPrime 190-135*.

Parements de métal (acier galvanisé, aluminium)

Nettoyer le métal nu à l'aide du nettoyant pour métal *Corrostop Ultra 635-104*. Rincer à l'eau claire. Retoucher les parties dénudées avec l'apprêt au latex *Corrostop Ultra 635-045*.

Parements de vinyle

Poncer légèrement et bien nettoyer avant de peindre. La couleur de la couche de finition ne doit pas être plus foncée que la couleur originale.

Finition recommandée

Voir les tableaux des choix de peintures.

L) Surfaces déjà peintes

Les surfaces déjà peintes devront être sèches, propres, libres de poussière, de saleté, de graisse, d'huile, de cire, de rouille, de peinture écaillée ou de tout autre contaminant pouvant nuire à l'adhérence des peintures (voir section 7, Préparation des surfaces).

Peintures écaillées

Gratter et poncer les contours des écailles. Bien nettoyer (selon la section 7) et apprêter les surfaces dénudées selon les apprêts recommandés (voir les tableaux des choix de peintures).

8. Exécution du travail

Tout le travail devra être exécuté avec soin par une main-d'œuvre compétente. Les peintures devront être appliquées en stricte conformité avec les modes d'emploi et les directives du fabricant. On devra utiliser la même marque de peinture pour toutes les couches.

L'entrepreneur a la responsabilité de lire, comprendre et mettre en application les recommandations figurant aux fiches techniques et fiches signalétiques des produits qu'il applique, notamment, mais non exclusivement, les points suivants :

Taux d'étalement : en fonction de la superficie et du taux d'étalement, l'entrepreneur doit faire la preuve qu'il a appliqué la quantité de peinture recommandée par le manufacturier. L'entrepreneur pourra devoir démontrer, en utilisant une jauge pour film humide, qu'il applique bien l'épaisseur recommandée par le manufacturier.

Temps de recouvrement : l'entrepreneur doit attendre le temps de recouvrement prescrit avant l'ajout d'une couche de peinture supplémentaire.

Dilution : les produits ne devraient pas être dilués, sauf avis contraire du manufacturier. Ne pas dépasser le taux recommandé par le manufacturier, et s'assurer d'utiliser le diluant recommandé.

Précaution : Les traitements tels que le ponçage à sec, le soudage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage/sablage humide devra être utilisé si possible. Porter un équipement de protection personnel (respiratoire) adéquat, si l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale.

On devra, avant l'application de la peinture, enlever et entreposer avec soin tous les appareils, la quincaillerie de finition, les poignées de portes et de tiroirs, etc. et les replacer à la fin des travaux. On protégera avec soin tous les murs adjacents contre les éclaboussures, les coulures, les taches et autres dommages provenant des travaux de finition.

Au moment d'appliquer les peintures, toute surface ne devant pas être peinte devra être bien protégée à l'aide de ruban-cache, de toiles ou autrement.

Toutes les peintures seront bien brassées jusqu'à consistance uniforme et en ne laissant subsister aucun dépôt au fond des contenants. S'il est recommandé de diluer, on n'utilisera aucun autre diluant que celui recommandé par le fabricant.

Tout vernis, peinture, teinture ou autre finition sera appliqué de façon uniforme, sans coulures, traînées, oublis, traces de pinceau ou autre défaut de façon à obtenir la texture, le fini et la couleur spécifiés.

On ne devra appliquer aucune couche de peinture avant que la précédente ne soit parfaitement sèche et dure. Les apprêts, sous-couches et couches intermédiaires devront être légèrement poncés avant l'application des couches de finition.

Les revers de boiserie devront recevoir une couche d'apprêt avant l'installation. Le dessus et le dessous de toutes les portes et panneaux, à charnières ou coulissants, devront recevoir au moins une couche de peinture.

L'intérieur des armoires recevra le fini spécifié pour les boiseries. On devra appliquer la couche de finition de peinture aux portes, aux fenêtres, aux armoires et autres ouvrages de menuiserie seulement après les avoir ajustés, lorsqu'ils seront prêts à être utilisés.

9. Température

L'application et le séchage de la peinture se feront à une température convenable. À l'intérieur, on devra maintenir une température ambiante d'au moins 10 °C (50 °F) et pourvoir une aération adéquate. Aucun travail de peinture à l'extérieur ne sera fait à une température inférieure à 10 °C (50 °F) et supérieure à 32 °C (90 °F) ni par temps humide.

Ces consignes valent autant pour la température ambiante que pour la température de surface.

Au-delà d'un taux d'humidité relative de 50 %, l'entrepreneur devra doubler les temps de séchage et de recouvrement prescrits à la fiche technique. S'il fait moins de 10 degrés et que le taux d'humidité est supérieur à 50 %, nous conseillons de quadrupler ces temps.

Pour pouvoir peindre, le point de rosée doit être inférieur à la température de l'air (ou de la surface) d'au moins 3 degrés Celsius. Veuillez vous référer au tableau sur la température, l'humidité et le point de rosée en annexe.

10. Système de finition

Une finition de qualité pour travaux sur surfaces non peintes exige un minimum de trois couches : une couche d'apprêt et deux couches de finition, en excluant la préparation ou le traitement des surfaces lorsque requis.

Certaines couleurs cachent moins bien que d'autres. Elles sont généralement identifiées comme tel par le manufacturier, et peuvent nécessiter une ou plusieurs couches de peinture supplémentaires. Un apprêt spécifique peut parfois être recommandé. L'entrepreneur a la responsabilité d'évaluer la couleur pour planifier et exécuter des travaux qui produiront un cachant satisfaisant, à l'intérieur des frais et des échéanciers prévus.

Consulter les tableaux des choix de peintures pour déterminer les systèmes de peinture convenant aux surfaces usuelles dans des conditions de service normales. Lorsque des problèmes techniques particuliers se présentent, consulter le représentant *Sico*, qui proposera des solutions et des produits susceptibles de les résoudre.

Voici quelques règles générales pour sélectionner le fini approprié en fonction du besoin en lavabilité. Elles s'appliquent aux latex architecturaux conventionnels.

Le principe de base est que plus le fini est lustré, plus il est lavable et résistant au frottement. Par contre, on cherche généralement, pour des raisons esthétiques, le fini le plus mat possible, tout en étant assez lavable. (Selon notre compréhension du besoin.)

Ainsi, nous conseillons une peinture plus lustrée dans une chambre pour enfants que dans une chambre pour adultes, en se basant sur la présomption que les murs auront besoin d'être lavés plus souvent et plus vigoureusement, et que l'environnement est plus passant.

Si, dans la réalité, le client constate que son besoin en lavabilité est le même pour la chambre d'enfants que pour la chambre des maîtres, il peut alors utiliser un fini moins lustré.

Inversement, on peut utiliser un fini relativement mat dans un bureau de type résidentiel; dans un bureau commercial très passant, on peut choisir un fini un peu plus brillant.

Il est à noter que, à niveau de lustre égal, une peinture de meilleure qualité offre plus de lavabilité qu'une peinture de moindre qualité.

Finis mats : (0 à 5 %) : plafonds seulement à moins que vous vous assuriez auprès du manufacturier que le produit mat choisi soit lavable.

Finis ayant un lustre de 5 à 10 % : bureaux, salons, chambres des maîtres.

Finis ayant un lustre de 10 à 20 % : espaces commerciaux modérément sollicités, corridors, entrées.

Finis ayant un lustre de 20 à 35 % : espaces commerciaux plus fortement sollicités, écoles, chambres d'enfants, cuisines, salles de bains. (Pour les salles de bains avec humidité, un produit antimoisissure peut être un critère additionnel).

Finis ayant un lustre de plus de 35 % : il est rare d'avoir un besoin en lavabilité qu'un lustre de 20 à 35 % ne puisse rencontrer. Ces genres de finis sont généralement choisis pour des raisons décoratives.

11. Nettoyage

Tous les chiffons, rebuts et débris seront enlevés de l'édifice chaque jour avant le départ des ouvriers; il ne sera pas permis de les laisser s'accumuler. Les matériaux, tels les chiffons, peuvent s'enflammer spontanément lorsqu'utilisés avec certains produits. Après utilisation, mettre les chiffons dans l'eau ou les sécher à plat, puis les jeter.

À l'achèvement de l'ouvrage, faire disparaître toutes les taches de peinture ou de vernis des planchers, murs, quincaillerie, verre, etc., et voir à laisser toutes les surfaces propres et en parfait état. S'assurer que toutes les portes, tiroirs et fenêtres se meuvent facilement.

L'entrepreneur devra ensuite enlever de l'édifice tout outillage, rebut ou surplus de matériel résultant de son travail.

12. Garantie

L'apparence des finis doit satisfaire l'architecte et tout travail non approuvé devra être repris immédiatement après notification. L'entrepreneur-peintre ne pourrait être tenu responsable d'un dommage causé par les autres corps de métier. L'architecte pourra exiger une garantie écrite que tout défaut qui pourrait se manifester en deçà d'un an de la date d'achèvement sera réparé à sa satisfaction.

Un travail satisfaisant est généralement évalué comme suit :

La surface devra être examinée en fonction du devis prescrit. La texture sera uniforme; on ne pourra distinguer le découpage et les travaux faits au pinceau, de ceux exécutés au rouleau.

Le fini sera uniforme et on ne pourra distinguer de variations de lustre sur une même surface. La couleur sera uniforme sur toute la surface et aura parfaitement masqué la couleur précédente. La dureté de la peinture sera telle qu'on pourra en faire l'usage pour lequel elle est prévue. Cependant, on donnera un mois à la peinture pour durcir avant d'évaluer ce point précis. En attendant ce délai, la surface sera manipulée avec précautions.

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. garantit la performance de ses produits pour l'usage auquel ils sont destinés si appliqués conformément aux indications sur l'étiquette et aux spécifications des notices techniques. N'ayant aucun contrôle sur les méthodes et conditions d'application ni sur les circonstances d'utilisation, aucune autre forme de garantie, expresse ou implicite, légale ou autre, n'est donnée. Cette garantie limitée bénéficie à l'acheteur initial du produit et n'est pas transférable ou cessible. Si le produit n'est pas conforme à cette garantie limitée, nous procéderons, à votre choix, au remplacement du produit ou au remboursement du prix d'achat. Cette garantie limitée exclut (1) la main-d'œuvre et les coûts de la main-d'œuvre associée à l'application ou l'enlèvement du produit et (2) tout dommage direct, indirect, accessoire, particulier ou consécutif.

Devis type pour surfaces neuves

FINITION INTÉRIEURE

1. Système pour plafonds de placoplâtre, panneaux de gypse et de béton coulé

Appliquer une couche d'apprêt-scelleur au latex *Sico Expert* 870-130 et/ou 870-799 approuvés MPI-50. COV : < 150 g/L.

Appliquer deux couches de fini mat pour plafonds au latex *Sico Expert* 871-066. COV : < 50 g/L. Brillance (60°) : 0 à 5 %.

2. Système pour murs de placoplâtre, panneaux de gypse et de béton coulé

Appliquer une couche d'apprêt-scelleur au latex *Sico Expert* 870-130 et/ou 870-799 approuvés MPI-50. COV : < 150 g/L.

FINITION LATEX

Appliquer deux couches de fini coquille d'œuf latex à faible teneur COV *Sico Expert* série 872-6XX. COV : < 100 g/L. Brillance (60°) : 0 à 5 %.

OU – Appliquer deux couches de fini velouté latex 100 % acrylique à faible teneur COV *Sico Expert* série 873 approuvé MPI-44. COV : < 150 g/L. Brillance (60°) : 5 à 12 %.

OU – Appliquer deux couches de fini platine latex 100 % acrylique à faible teneur COV *Sico Expert* série 874 approuvé MPI-52. COV : < 150 g/L. Brillance (60°) : 10 à 20 %.

OU – Appliquer deux couches de fini mélamine latex 100 % acrylique à faible teneur COV *Sico Expert* série 875 approuvé MPI-43. COV : < 150 g/L. Brillance (60°) : 20 à 30 %.

OU – Appliquer deux couches de fini semi-lustré latex à faible teneur COV *Sico Expert* série 877 approuvé MPI-54. COV : < 150 g/L. Brillance (60°) : 45 à 55 %.

OU – Appliquer deux couches de latex *Muse* série 991 (fini mat atténué très lavable). COV : < 50 g/L. Brillance (60°) : 0 à 5 %.

OU – Appliquer deux couches de latex *Muse* série 992 (fini au lustre atténué très lavable). COV : < 0 g/L. Brillance (60°) : 5 à 10 %.

3. Système pour murs en blocs de béton

Appliquer une couche d'apprêt obturateur pour blocs de béton *Sico Expert* 675-115 approuvé MPI-4. COV : < 100 g/L.

Sélectionner une des finitions réprésentées au no 2.

4. Système pour surfaces de bois à peindre (portes ou boiseries)

Sceller les nœuds ou les veines de résine avec une couche de gomme laque.

Appliquer une couche d'apprêt à l'émulsion d'alkyde *GoPrime* 150-135 ou *Sico Expert* 890-114 et deux couches de finition (sélectionner une des finitions présentées au n° 2).

5. Système pour teinture de boiseries (autres que planchers)

Appliquer une couche (ou plus au besoin) de teinture pigmentée au latex *CRYSTALEX^{MD}* série 118.

Appliquer trois couches de vernis clair au latex *Crystalex* 194-090 (brillant) approuvé MPI-129. COV : < 200 g/L. Brillance (60°) : > 70 %.

OU – Appliquer trois couches de vernis clair au latex *Crystalex* 194-100 (semi-lustré) approuvé MPI-129. COV : < 200 g/L. Brillance (60°) : 35 à 45 %.

OU – Appliquer trois couches de vernis clair au latex *Crystalex* 194-110 (satiné) approuvé MPI-128. COV : < 200 g/L. Brillance (60°) : 15 à 25 %.

6. Système pour boiseries à finir au naturel (autres que planchers)

Appliquer le système latex avec trois couches de vernis clair *Crystalex* 194-090 (brillant) approuvé MPI-129. Un léger ponçage entre chaque couche est recommandé. COV : < 200 g/L. Brillance (60°) : > 70 %.

OU – Appliquer le système latex avec trois couches de vernis clair *Crystalex* 194-100 (semi-lustré) approuvé MPI-129. Un léger ponçage entre chaque couche est recommandé. COV : < 200 g/L. Brillance (60°) : 35 à 45 %.

OU – Appliquer le système latex avec trois couches de vernis clair *Crystalex* 194-110 (satiné) approuvé MPI-128. Un léger ponçage entre chaque couche est recommandé. COV : < 200 g/L. Brillance (60°) : 15 à 25 %.

7. Système pour planchers de béton

Appliquer deux ou trois couches de latex 100 % acrylique et polyuréthane *Sico* série 261 approuvé MPI-60. COV : < 150 g/L. Brillance (60°) : 10 à 20 %.

8. Système pour surfaces de métal ferreux apprêtées ou non

Appliquer deux couches de peinture antirouille pour métal *Sico Expert* série 632.

OU – Deux couches de peinture antirouille pour métal *Sico Expert* série 922.

9. Système pour surfaces de métal galvanisé ou zingué

Traiter la surface avec le nettoyant et dérouillant pour métal *Corrostop* Ultra 635-104.

Rincer à l'eau claire (sous pression).

Appliquer une couche d'apprêt au latex pour métal galvanisé *Corrostop* Ultra 635-045. COV : < 150 g/L.

Appliquer deux couches de finition (sélectionner une des finitions présentées au no 2).

OU – Deux couches de peinture antirouille pour métal *Sico Expert* série 632.

OU – Deux couches de peinture antirouille pour métal *Sico Expert* série 922.

10. Système pour plafonds de grande surface en « steel deck » et pontage d'acier

Appliquer, selon les spécifications, la peinture à vaporiser à retombées sèches à l'alkyde *Sico Expert* série 881 (fini mat). COV : < 350 g/L. Brillance (60°) : 0 à 5 %.

OU – Appliquer, selon les spécifications, la peinture à vaporiser à retombées sèches au latex *Sico Expert* 871-140 approuvé MPI-118 et MPI-133. COV : < 50 g/L. Brillance (60°) : 0 à 6 %.

OU – Appliquer, selon les spécifications, la base pour couleurs foncées à retombées sèches au latex *Sico Expert* 871-133. COV : < 100 g/L.

Devis type zéro COV



FINITION EXTÉRIEURE

1. Système pour surfaces de bois à peindre

Appliquer une couche d'apprêt à l'émulsion d'alkyde *GoPrime* 150-135 ou *Sico Expert* 890-114 (certains types de bois sujets aux taches peuvent nécessiter deux couches).

OU – Une couche d'apprêt-scelleur et bloque-taches à l'alkyde *GoPrime* 200-135 ou *Sico Expert* 880-124.

Appliquer deux couches de fini mat latex acrylique *Sico Expert* série 971 approuvé MPI-10.

OU – Deux couches de fini semi-lustré *Sico Expert* série 977. COV : < 150 g/L. Brillance (60°) : 65 à 75 %.

2. Système pour surfaces de métal ferreux apprêtées ou non

Appliquer deux couches de revêtement antirouille *Sico Expert* 922-060.

OU – Deux couches de peinture antirouille pour métal *Sico Expert* série 922.

OU – Deux couches de peinture antirouille pour métal *Sico Expert* série 632 approuvé MPI-153.

3. Système pour surfaces de métal galvanisé ou zingué

Traiter la surface avec le nettoyant et dérouillant pour métal *Corrostop Ultra* 635-104.

Rincer à l'eau claire (sous pression).

Appliquer une couche d'apprêt au latex pour métal galvanisé *Corrostop Ultra* 635-045. COV : < 150 g/L.

OU – Deux couches de fini semi-lustré latex acrylique *Sico Expert* série 977 (sauf pour les toitures).

OU – Deux couches de fini mat latex acrylique *Sico Expert* série 971 approuvé MPI-10 (sauf pour les toitures).

OU – Deux couches de peinture antirouille pour métal *Sico Expert* série 922.

OU – Deux couches de peinture antirouille pour métal *Sico Expert* série 632 approuvé MPI-153 (sauf pour les toitures).

4. Système pour surfaces de maçonnerie, de béton ou de fibrociment

Appliquer deux couches de fini mat latex acrylique *Sico Expert* série 971 approuvé MPI-10.

FINITION INTÉRIEURE

1. Système pour plafonds de placoplâtre, panneaux de gypse et de béton coulé

Appliquer une couche d'apprêt-scelleur au latex zéro COV *Sico Ecosource* 850-130 certifié conforme aux normes Green Seal GS-11.

OU - Appliquer une couche d'apprêt-scelleur au latex zéro COV *Sico Expert* 830-130.

Appliquer deux couches de latex mat à plafonds zéro COV *Sico Ecosource* 851-116 (blanc) certifié conforme aux normes Green Seal GS-11. Brillance (60°) : 0 à 5 %

OU - Appliquer deux couches de latex mat à plafonds zéro COV *Sico Expert* 831-117 (Blanc pur). Brillance (60°) : 0 à 5 %.

2. Système pour murs de placoplâtre, panneaux de gypse, de béton coulé et blocs de béton

Appliquer une couche d'apprêt-scelleur au latex zéro COV *Sico Ecosource* 850-130 certifié conforme aux normes Green Seal GS-11.

OU - Appliquer une couche d'apprêt-scelleur au latex zéro COV *Sico Expert* 830-130.

Appliquer deux couches de latex 100 % acrylique zéro COV *Sico Ecosource* fini velouté série 853 certifié conforme aux normes Green Seal GS-11 et MPI-144. Brillance (60°) : 4 à 10 %.

OU – Appliquer deux couches de latex 100 % acrylique zéro COV *Sico Ecosource* fini mélamine série 855 certifié conforme aux normes Green Seal GS-11 et MPI-43. Brillance (60°) : 20 à 30 %.

OU – Appliquer deux couches de latex 100 % acrylique zéro COV *Sico Ecosource* fini semi-lustré série 857 certifié conforme aux normes Green Seal GS-11, MPI-54 et MPI-147. Brillance (60°) : 45 à 55 %.

OU - Appliquer deux couches de latex zéro COV *Sico Expert* fini mat série 831. Brillance (60°) : 0 à 5 %.

OU - Appliquer deux couches de latex zéro COV *Sico Expert* fini velouté série 833. Brillance (60°) : 3 à 8 %.

OU - Appliquer deux couches de latex zéro COV *Sico Expert* fini mélamine série 835. Brillance (60°) : 20 à 30 %.

OU – Appliquer deux couches de latex 100 % acrylique zéro COV *Sico Muse* série 992 (fini au lustre atténué très lavable). Brillance (60°) : 5 à 10 %.

3. Système pour surfaces de bois à peindre (portes ou boiseries)

Sceller les nœuds ou les veines de résine avec une couche de gomme laque.

Appliquer une couche d'apprêt au latex à faible teneur en COV *Sico Expert* 870-177 approuvé MPI-6. COV : < 50 g/L.

Appliquer deux couches de latex 100 % acrylique zéro COV *Sico Ecosource* fini mélamine série 855 certifié conforme aux normes Green Seal GS-11 et MPI-43. Brillance (60°) : 20 à 30 %.

OU – Appliquer deux couches de latex 100 % acrylique zéro COV *Sico Ecosource* fini semi-lustré série 857 certifié conforme aux normes Green Seal GS-11, MPI-54 et MPI-147. Brillance (60°) : 45 à 55 %.

OU - Appliquer deux couches de latex zéro COV *Sico Expert* fini mat série 831. Brillance (60°) : 0 à 5 %.

OU - Appliquer deux couches de latex zéro COV *Sico Expert* fini velouté série 833. Brillance (60°) : 3 à 8 %.

OU - Appliquer deux couches de latex zéro COV *Sico Expert* fini mélamine série 835. Brillance (60°) : 20 à 30 %.

Note : Pour des travaux qui doivent respecter des normes de résistance physique et chimique plus sévères, consulter la gamme de revêtements SIERRA^{MC} de RUST-OLEUM^{MD} zéro COV. À cet effet, consulter votre représentant technique.

SUBJECTILE	SURFACES NEUVES	ASPECT FINITION	PRÉP. DE LA SURFACE	APPRÊT				FINI	FINITION RECOMMANDÉE					
				LATEX ZÉRO COV	LATEX FAIBLE COV	ALKYDE	ÉMULSION D'ALKYDE		LATEX ZÉRO COV	LATEX FAIBLE COV	ALKYDE	ÉMULSION D'ALKYDE		
PLACOPLÂTRE (GYPSE)	Plafonds	Peinture	7F	850-130 ou 830-130	870-130 ou 870-799			Mat	851-116 ou 831-117 ou 831-6XX	871-066				
								Satin PRO		841-121				
								Coquille d'œuf		872-6XX				
								Velouté	853-6XX ou 833-6XX	873-6XX				
	Murs	Peinture	7F	850-130 ou 830-130	870-130 ou 870-799				Mat	831-6XX	871-6XX ou 991-5XX			
									Satin PRO		841-121			
									Satiné		872-61X			
									Coquille d'œuf		872-6XX			
									Velouté	992-5XX ou 853-6XX ou 833-6XX	873-6XX			
									Platine		874-6XX			
									Mélamine	855-6XX ou 835-6XX	875-6XX		125-5XX	
									Perle		876-6XX			
	Semi-lustré	857-6XX	877-6XX											
	BOIS	Plafonds	Peinture	7A		870-177	880-124** ou 200-135**	150-135 ou 890-114*	Mat	851-116 ou 831-117 ou 831-6XX	871-066			
Coquille d'œuf										872-6XX				
Velouté									853-6XX ou 833-6XX	873-6XX				
Murs		Peinture	7A		870-177	880-124** ou 200-135**	150-135 ou 890-114*		Mat	831-6XX	871-6XX ou 991-5XX			
									Satiné		872-61X			
									Coquille d'œuf		872-6XX			
									Velouté	992-5XX ou 853-6XX ou 833-6XX	873-6XX			
									Platine		874-6XX			
									Mélamine	855-6XX ou 835-6XX	875-6XX		125-5XX	
									Perle		876-6XX			
Semi-lustré		857-6XX	877-6XX											
Plafonds Murs		Vernis	7B	Teinture à bois semi-transparente latex 118-503						Satiné		194-110		
				Semi-lustré		194-100								
				Brillant		194-090								
Planchers		Peinture	7A						Satiné		261-XXX			
		Vernis	7B						Satiné		196-110	905-110		
									Semi-lustré		196-100	905-100		
									Brillant		196-090	905-090		
Boiseries Portes Armoires Meubles Panneaux Moulures		Peinture	7A		870-177	880-124** ou 200-135**	150-135 ou 890-114*		Satiné		261-XXX			
									Platine		874-6XX			
									Mélamine	855-6XX ou 835-6XX	875-6XX		125-5XX	
									Perle		876-6XX			
									Semi-lustré	857-6XX	877-6XX			
		Vernis	7B	Teinture à bois semi-transparente latex 118-503						Satiné		194-110	905-110	
	Semi-lustré				194-100	905-100								
	Brillant				194-090	905-090								

*Certains types de bois sujets aux taches peuvent nécessiter deux couches.

**Sur le cèdre et le séquoia, appliquer de préférence un apprêt à l'alkyde GOPRIME 200-135 ou SICO EXPERT 880-124.

SUBJECTILE	SURFACES NEUVES	ASPECT FINITION	PRÉP. DE LA SURFACE	APPRÊT				FINI	FINITION RECOMMANDÉE				
				LATEX ZERO COV	LATEX FAIBLE COV	ALKYDE	ÉMULSION D'ALKYDE		LATEX ZERO COV	LATEX FAIBLE COV	ALKYDE	ÉMULSION D'ALKYDE	
PLÂTRE	Plafonds	Peinture	7G	Plâtre frais 850-130 ou 830-130	Plâtre frais 870-130 ou 870-799	880-124 ou 200-135		Mat	851-116 ou 831-117 ou 831-6XX	871-066			
								Coquille d'œuf		872-6XX			
								Velouté		873-6XX			
	Murs	Peinture	7G	Plâtre frais 850-130 ou 830-130	Plâtre frais 870-130 ou 870-799	Plâtre 880-124 ou 200-135			Mat	831-6XX	991-5XX		
									Coquille d'œuf		872-6XX		
									Velouté	992-5XX ou 853-6XX ou 833-6XX	873-6XX		
									Platine		874-6XX		
									Mélamine	855-6XX ou 835-6XX	875-6XX		125-5XX
									Perle		876-6XX		
	Semi-lustré	857-6XX	877-6XX										
	BÉTON (COULÉ, PRÉFABRIQUÉ) BLOCS	Plafonds	Peinture	7E	850-130 ou 830-130	870-130 ou 870-799 ou 675-115			Mat	851-116 ou 831-117 ou 831-6XX	871-066 ou 991-5XX		
									Coquille d'œuf		872-6XX		
Velouté									992-5XX ou 853-6XX ou 833-6XX	873-6XX			
Murs		Peinture	7E	850-130 ou 830-130	870-130 ou 870-799 ou 675-115				Mat	831-6XX	991-5XX		
									Coquille d'œuf		872-6XX		
									Velouté	992-5XX ou 853-6XX ou 833-6XX	873-6XX		
									Platine		874-6XX		
									Mélamine	855-6XX ou 835-6XX	875-6XX		125-5XX
									Perle		876-6XX		
Semi-lustré		857-XXX	877-6XX										
BÉTON		Planchers	Peinture	7E					Satiné		261-XXX		
			Système ultra-robuste	7E	Consulter le représentant attitré aux architectes pour les revêtements ultra-robustes ou spécialisés.								
	Piscines Bassins Fontaines	Peinture	7E	Consulter le représentant attitré aux architectes pour les revêtements ultra-robustes ou spécialisés.									
	Tracés – lignes	Peinture	7					Satiné		261-XXX			
BRIQUES PIERRES	Murs	Peinture	7E		870-130			Consulter la section Béton					
		Finition transparente	7E					Satiné, semi-lustré, lustré		194-XXX ou 196-XXX ou 226-040			
CARREUX INSONORISANTS	Plafonds	Peinture	7I	Si cernes d'eau gomme laque ou 150-135 ou 890-114				Mat		871-066 ou 991-5XX			
								Coquille d'œuf		872-6XX			

SUBJECTILE	SURFACES NEUVES	ASPECT FINITION	PRÉP. DE LA SURFACE	APPRÊT				FINI	FINITION RECOMMANDÉE			
				LATEX ZERO COV	LATEX FAIBLE COV	ALKYDE	ÉMULSION D'ALKYDE		LATEX ZERO COV	LATEX FAIBLE COV	ALKYDE	ÉMULSION D'ALKYDE
ISOLANTS THERMIQUES	Conduits Appareils	Peinture	7					Velouté	853-6XX ou 833-6XX			
								Platine		874-6XX		
								Mélamine	855-6XX ou 835-6XX			
								Perle		876-6XX		
								Semi-lustré	857-6XX	877-6XX		
CHAMBRES FROIDES	Plafonds Murs Planchers	Peinture	7E	Consulter votre représentant pour sélectionner un produit respectant les normes sanitaires liées au secteur de l'alimentation.								
MÉTAL	Plafonds « steel deck »	Peinture	7H					Mat		871-140	881-125	
	Murs	Peinture	7H Acier					Mat		871-6XX		
			7H Acier galvanisé	635-045	880-124 ou 200-135	Platine		874-6XX				
						Mélamine		875-6XX		125-5XX		
						Perle		876-6XX				
						Semi-lustré		877-6XX				
	Brillant			922-XXX								
	Portes Cadrages Structures Conduits	Peinture	7H Acier					Platine		874-6XX		
			7H Acier galvanisé	635-045	880-124 ou 200-135	Mélamine		875-6XX		125-5XX		
						Perle		876-6XX				
						Semi-lustré		877-6XX				
	Brillant		632-XXX									
	Meubles Armoires Garde-corps Appareils Machinerie	Peinture	7H Acier					Satiné		261-XXX		
			7H Acier galvanisé	635-045	880-124 ou 200-135	Brillant		632-XXX	922-XXX			
						Semi-lustré		877-6XX				
Brillant		632-XXX	922-XXX									
Intérieur de réservoirs	Peinture	7H	Consulter le représentant attitré aux architectes pour les revêtements ultra-robustes ou spécialisés.									
Planchers Marches	Peinture	7H					Satiné		261-XXX*	635-060		
	Système ultra-robuste		Consulter le représentant attitré aux architectes pour les revêtements ultra-robustes ou spécialisés.									
Extérieur de conduits de ventilation	Peinture	7H Acier galvanisé	635-045	880-124 ou 200-135	Coquille d'œuf		872-6XX					
					Velouté		873-6XX					
					Platine		874-6XX					
					Perle		876-6XX					
					Semi-lustré		877-6XX					
Brillant		632-XXX	922-XXX									

*Pour l'utilisation du 261-XXX sur un plancher ou des marches de métal, appliquez au préalable une couche de 635-060.

SUBJECTILE	SURFACES NEUVES	ASPECT FINITION	PRÉP. DE LA SURFACE	APPRÊT				FINI	FINITION RECOMMANDÉE			
				LATEX ZERO COV	LATEX FAIBLE COV	ALKYDE	ÉMULSION D'ALKYDE		LATEX ZERO COV	LATEX FAIBLE COV	ALKYDE	ÉMULSION D'ALKYDE
AUTRES SURFACES	Céramique	Peinture	7J			880-124 ou 200-135	150-135 ou 890-114	Mélamine		875-6XX		125-XXX
								Perle		876-6XX		
								Semi-lustré		877-6XX		
	MDF	Peinture	7A			880-124 ou 200-135	150-135 ou 890-114	Mélamine		875-6XX		125-XXX
								Perle		876-6XX		
								Semi-lustré		877-6XX		
	Matières plastiques P.V.C.	Peinture	7J			880-124 ou 200-135	150-135 ou 890-114	Mélamine		875-6XX		125-XXX
								Perle		876-6XX		
								Semi-lustré		877-6XX		
	Mélamine Formica	Peinture	7J			880-124 ou 200-135	150-135 ou 890-114	Mélamine		875-6XX		125-XXX
								Perle		876-6XX		
								Semi-lustré		877-6XX		
	Stratifié	Peinture	7J			880-124 ou 200-135	150-135 ou 890-114	Mélamine		875-6XX		125-XXX
								Perle		876-6XX		
								Semi-lustré		877-6XX		
	Verre	Peinture	7J			880-124 ou 200-135	150-135 ou 890-114	Mélamine		875-6XX		125-XXX
								Perle		876-6XX		
								Semi-lustré		877-6XX		

SUBJECTILE	SURFACES NEUVES	ASPECT FINITION	PRÉP. DE LA SURFACE	APPRÊT				FINI	FINITION RECOMMANDÉE			
				LATEX ZERO COV	LATEX FAIBLE COV	ALKYDE	ÉMULSION D'ALKYDE		LATEX ZERO COV	LATEX FAIBLE COV	ALKYDE	ÉMULSION D'ALKYDE
BOIS MASSIF	Toitures (bardeaux)	Revêtement translucide	7D		1 ^{re} couche : Tremper les bardeaux avant l'installation			Semi-lustré			236-XXX	
		Teinture opaque	7C					Satiné		232-XXX		
	Murs Portes Fenêtres Garnitures Boiseries Clôtures	Peinture	7C				150-135 ou 890-114	Mat		971-6XX		
		Teinture semi-transparente	7D					Mat		234-XXX		
		Revêtement translucide	7D					Semi-lustré			236-XXX	
		Teinture opaque	7C					Satiné		232-XXX		
		Peinture	7C				150-135 ou 890-114*	Satiné		261-XXX		
	Planchers	Teinture semi-transparente	7D					Mat		234-XXX		
		Revêtement translucide	7D					Semi-lustré			236-XXX	
		Teinture opaque	7C					Satiné		232-XXX		
		Peinture	7C					Satiné		232-XXX		
	BOIS TRAITÉ	Planchers Terrasses Patios Clôtures	Teinture semi-transparente	7D				Mat		234-XXX		
Revêtement translucide			7D				Semi-lustré			236-XXX		
Teinture opaque			7C				Satiné		232-XXX			
BOIS CONTREPLAQUÉ	Murs Portes	Peinture	7C			880-124 ou 200-135	Mat		971-6XX			
		Peinture	7C			880-124 ou 200-135	Satiné		261-XXX			
	Planchers	Teinture semi-transparente	7D				Mat		234-XXX			
		Revêtement translucide	7D				Semi-lustré			236-XXX		
		Teinture opaque	7C			880-124 ou 200-135	Satiné		232-XXX			

*Certains types de bois sujets aux taches peuvent nécessiter deux couches.

SUBJECTILE	SURFACES NEUVES	ASPECT FINITION	PRÉP. DE LA SURFACE	APPRÊT				FINI	FINITION RECOMMANDÉE			
				LATEX ZERO COV	LATEX FAIBLE COV	ALKYDE	ÉMULSION D'ALKYDE		LATEX ZERO COV	LATEX FAIBLE COV	ALKYDE	ÉMULSION D'ALKYDE
BÉTON ET MAÇONNERIES	Toitures (amiante-ciment)	Peinture	7E					Mat		971-6XX		
								Semi-lustré		977-6XX		
	Murs Briques Pierres Amiante-ciment	Peinture	7E					Mat		971-6XX		
								Semi-lustré		977-6XX		
	Planchers Marches Rampes	Peinture	7E					Satiné		261-XXX		
	Tracés – lignes	Peinture	7E	Consulter le représentant attitré aux architectes pour les revêtements spécialisés.								
Bassins Fontaines	Peinture	7E	Consulter le représentant attitré aux architectes pour les revêtements ultra-robustes ou spécialisés.									
ASPHALTE	Planchers (tennis)	Peinture	7					Satiné		261-XXX		
	Tracés – lignes	Peinture	7					Satiné		261-XXX		
PAREMENTS PRÉFINIS USINES	Masonite Aluminium Acier galvanisé	Peinture	7K					Mat		971-6XX		
								Satiné		232-XXX		
								Semi-lustré		977-6XX		
	Vinyle	Peinture (pastel seulement)	7K					Mat		971-6XX		
								Satiné		232-XXX		
								Semi-lustré		977-XXX		

SUBJECTILE	SURFACES NEUVES	ASPECT FINITION	PRÉP. DE LA SURFACE	APPRÊT				FINI	FINITION RECOMMANDÉE				
				LATEX ZERO COV	LATEX FAIBLE COV	ALKYDE	ÉMULSION D'ALKYDE		LATEX ZERO COV	LATEX FAIBLE COV	ALKYDE	ÉMULSION D'ALKYDE	
MÉTAL	Toitures (acier galvanisé)	Peinture	7H		Métal non rouillé 635-045	880-124 ou 200-135		Brillant			922-XXX		
		Système ultra-robuste		Consulter le représentant attitré aux architectes pour les revêtements ultra-robustes ou spécialisés.									
	Solins Gouttières Parements (acier galvanisé)	Peinture	7H		635-045	880-124 ou 200-135			Mat		971-6XX		
									Satiné		232-XXX		
									Semi-lustré		977-6XX		
									Brillant		632-XXX		
	Portes (acier usiné)	Peinture	7H					Brillant		632-XXX	922-XXX		
	Portes Châssis Auvents (acier galvanisé ou aluminium)	Peinture	7H		635-045	880-124 ou 200-135		Brillant		632-XXX	922-XXX		
	Acier de charpente Poteaux Garde-corps Clôtures Colonnes Extérieur de réservoirs	Peinture	7H					Brillant		632-XXX	922-XXX		
		Système ultra-robuste		Consulter le représentant attitré aux architectes pour les revêtements ultra-robustes ou spécialisés.									
Escaliers	Peinture	7H					Brillant			922-XXX			
Machinerie Équipement Rampes	Peinture	7H					Brillant		632-XXX	922-XXX			
Cuivre Laiton Bronze	Peinture	7H						Mat		971-6XX			
								Semi-lustré		977-6XX			
								Brillant		632-XXX	922-XXX		
AUTRES SURFACES	Contreplaqué hydrofuge	Peinture	7F			880-124 ou 200-135		Mat		971-6XX			
								Satiné		261-XXX*			
								Semi-lustré		977-6XX			
								Brillant			922-XXX		

*Pour planchers seulement

CODE	MARQUE	MPI
125-5XX*	SICO	Type 168
150-135*	SICO GOPRIME	
194-090*	CRYSTALEX	■ 130
194-100*	CRYSTALEX	■ 129
194-110*	CRYSTALEX	■ 128
200-135	SICO GOPRIME	
261-XXX	SICO	■ 60
609-114	SICO EXPERT	
620-120	SICO EXPERT	■ 1
632-110	SICO EXPERT	
632-180	SICO EXPERT	
632-601	SICO EXPERT	■ 153
632-602	SICO EXPERT	
632-603	SICO EXPERT	
635-045	CORROSTOP ULTRA	
675-115*	SICO EXPERT	■ 4
830-130	SICO EXPERT	Type 50
831-117	SICO EXPERT	Type 53
831-6XX	SICO EXPERT	Type 53
833-6XX	SICO EXPERT	Type 44
835-6XX	SICO EXPERT	Type 43
841-121	SICO EXPERT	
850-130*	SICO ECOSOURCE	Type 149 et type 50
851-116*	SICO ECOSOURCE	Type 143
853-6XX*	SICO ECOSOURCE	■ 144
855-6XX*	SICO ECOSOURCE	■ 43 et Type 146
857-6XX*	SICO ECOSOURCE	■ 54 et 147
870-130	SICO EXPERT	■ 50
870-177*	SICO EXPERT	■ 6, Type 50 et type 39
870-799	SICO EXPERT	■ 50
871-066*	SICO EXPERT	Type 53
871-133	SICO EXPERT	Type 118
871-140*	SICO EXPERT	■ 118 et 133
871-6XX	SICO EXPERT	■ 53

Légende :

MPI The Master Painters Institute

Type Produit dont les caractéristiques se rapprochent de la norme

*Ce produit rencontre les critères d'exigence pour les projets certifiés LEED (2009)

CODE	MARQUE	MPI
872-122	SICO EXPERT	Type 53
872-125	SICO EXPERT	
872-611	SICO EXPERT	Type 53
872-612	SICO EXPERT	Type 53
872-613	SICO EXPERT	Type 53
872-6XX*	SICO EXPERT	Type 44
873-118	SICO EXPERT	Type 44
873-6XX	SICO EXPERT	■ 44
874-6XX	SICO EXPERT	■ 52
875-6XX	SICO EXPERT	■ 43
876-6XX	SICO EXPERT	
877-6XX	SICO EXPERT	■ 54
880-124	SICO EXPERT	
881-116	SICO EXPERT	Type 49
881-125	SICO EXPERT	Type 55
881-603	SICO EXPERT	Type 55
890-114*	SICO EXPERT	Type 172
905-090	SICO EXPERT	
905-100	SICO EXPERT	
905-110	SICO EXPERT	
922-060	SICO EXPERT	
922-110	SICO EXPERT	
922-120	SICO EXPERT	Type 1
922-150	SICO EXPERT	
922-180	SICO EXPERT	
922-190	SICO EXPERT	
922-340	SICO EXPERT	
922-480	SICO EXPERT	
922-520	SICO EXPERT	
922-585	SICO EXPERT	
922-6XX	SICO EXPERT	
922-725	SICO EXPERT	
922-985	SICO EXPERT	
971-180	SICO EXPERT	■ 10
971-6XX	SICO EXPERT	■ 10
977-6XX	SICO EXPERT	Type 11
989-655	SICO EXPERT	Type 9
991-5XX*	SICO MUSE	
992-5XX*	SICO MUSE	

		TEMPÉRATURE-CELSIUS									
		-5	0	5	10	15	20	25	30	35	40
HUMIDITÉ RELATIVE	90	-6.5	-1.3	3.5	8.2	13.3	18.3	23.2	28.0	33.0	38.2
	85	-7.2	-2.0	2.6	7.3	12.5	17.4	22.1	27.0	32.0	37.1
	80	-7.7	-2.8	1.9	6.5	11.6	16.5	21.1	25.9	31.0	36.2
	75	-8.4	-3.6	0.9	5.6	10.4	15.4	19.9	24.7	29.6	35.0
	70	-9.2	-4.5	0.2	4.5	9.1	14.2	18.6	23.3	28.1	33.5
	65	-10.0	-5.4	-1.0	3.3	8.0	13.0	17.4	22.0	26.8	32.0
	60	-10.8	-6.5	-2.1	2.3	6.7	11.9	16.2	20.6	25.3	30.5
	55	-11.6	-7.4	-3.2	1.0	5.6	10.4	14.8	19.1	23.9	28.9
	50	-12.8	-8.4	-4.4	-0.3	4.1	8.6	13.3	17.5	22.2	27.1
	45	-14.3	-9.6	-5.7	-1.5	2.6	7.0	11.7	16.0	20.2	25.2
	40	-15.9	-10.8	-7.3	-3.1	0.9	5.4	9.5	14.0	18.2	23.0
	35	-17.5	-12.1	-8.6	-4.7	-0.8	3.4	7.4	12.0	16.1	20.6
30	-19.0	-14.3	-10.2	-6.9	-2.9	1.3	5.2	9.2	13.7	18.0	

EXEMPLE: si la température de l'air (ou de la surface) est de 25°C et l'humidité relative de 45%, le point de rosée est de 11.7°C.

Point de rosée: température à laquelle la condensation se forme, à un taux d'humidité donné.

Pour pouvoir peindre, le point de rosée doit être inférieur à la température de l'air (ou de la surface) d'au moins trois (3) degrés celsius. (MPI)

Ce tableau indique qu'il est théoriquement possible de peindre à des taux d'humidité allant jusqu'à 80%. Dans la pratique, nous considérons que 50% d'humidité est un taux suffisamment élevé pour avoir un impact sur le séchage d'une peinture. Dépassé ce niveau, nous recommandons généralement de **doubler** les temps de séchage/recouvrement.

Idéalement, le **pourcentage d'humidité relative (HR) d'une maison saine devrait se situer aux alentours de 50% durant l'été et de 30% durant l'hiver.**

L'humidité relative et le taux d'humidité d'un substrat sont deux choses distinctes. Le bois d'extérieur ne devrait pas être peint s'il contient plus de 12% d'humidité. Le béton ne devrait pas être peint s'il contient plus de 4%, le plâtre neuf ne devrait pas être peint s'il contient plus de 6%.

Sans être des experts en plâtrage, on peut présumer que, si un taux d'humidité de plus de 50% ralentit le temps de séchage de la peinture, il peut aussi ralentir le séchage du plâtre. Si le fabricant du plâtre recommande une certaine période de séchage avant de peindre, il pourrait être avisé de consulter le fabricant si le plâtrage est effectué à des taux d'humidité très élevés.

La température idéale d'application se situe **entre 15 et 25 degrés Celsius**. à moins de 10 degrés Celsius la peinture sèche plus lentement qu'indiqué sur la fiche technique. S'il fait froid et humide, deux facteurs de ralentissement du séchage sont combinés. Par exemple : s'il fait moins de 10 degrés Celsius, nous conseillons de doubler le temps de séchage. Si le taux d'humidité est supérieur à 50%, nous conseillons de doubler le temps de séchage. S'il fait moins de 10 degrés Celsius et que le taux d'humidité est supérieur à 50%, nous conseillons de quadrupler le temps de séchage.

S'il fait plus de 25 degrés Celsius, la peinture sèche plus vite qu'indiqué sur la fiche technique. La peinture devient de plus en plus difficile d'application, propice à créer un fini inégal et peut même sécher avant que le liant ait le temps de bien adhérer à la surface. S'il fait chaud et sec, deux facteurs d'accélération du séchage sont combinés.

**DU CHOIX.
DU SERVICE.
UN NOM.^{MC}**

Pour plus d'information, visitez www.sico.ca.

SICO^{MD}

AVEC VOUS MUR À MUR^{MC}